BUT ET STRUCTURE DU COURS DE PERFECTIONNEMENT EN ANESTHESIOLOGIE

Le Comité Européen d'Enseignement en Anesthésiologie (CEEA) organise dans les pays de la Communauté Européenne, des Cours de Perfectionnement en Anesthésiologie, dans le but de développer un enseignement post-universitaire de haut niveau, constituant un standard européen de formation continue **compatible avec les exigences du DPC.**

Depuis 1998, le cycle des cours de la CEEA est composé de six cours de deux journées et demie :

- 1. Respiration et thorax
- 2. Appareil cardiovasculaire
- 3. Réanimation, médecine d'urgence, sang et transfusion
- 4. Mère, enfant, réactions aux médicaments
- Système nerveux, anesthésie locorégionale et traitement de la douleur
- 6. Anesthésie pour divers types de chirurgie.

En région Alsace-Lorraine, deux cours ont lieu chaque année, l'un en mai, l'autre en novembre, en suivant l'ordre chronologique. Il est possible d'intégrer le nouveau cycle par n'importe lequel des six cours.

Le contenu des cours sera régulièrement adapté aux progrès des connaissances, de sorte qu'ils puissent garder leur caractère actuel de recyclage et être suivis régulièrement.

Ce programme de formation est labellisé QUALIOPI par le Collège Français des Anesthésistes Réanimateurs (CFAR). Pour plus d'informations, contactez Mme Hélène CREUS:

hcreus@cfar.org ou par téléphone : 01 45 20 72 73.

Un certificat de participation sera remis à l'issue du cours.

DEVELOPPEMENT PROFESSIONNEL CONTINU EN ANESTHESIE-REANIMATION

REGION ALSACE - LORRAINE





COURS CEEA-CFAR n° 5 les 11 - 12 - 13 mai 2023



Monsieur le Professeur Frédéric AUBRUN

Département d'Anesthésie Réanimation Hôpital de la Croix Rousse – GHN – 69317 LYON

Monsieur le Professeur Gérard AUDIBERT

Service d'Anesthésie Réanimation Hôpital Central – CHRU– 54035 NANCY

Monsieur le Professeur Olivier COLLANGE

Service d'Anesthésie Réanimation Chirurgicale Nouvel Hôpital Civil – CHRU – 67091 STRASBOURG

Madame le Professeur Claire DAHYOT-FIZELIER

Service de Réanimation Neurochirurgicale CHU de Poitiers – 86021 POITIERS

Monsieur le Professeur Philippe GUERCI

Département d'Anesthésie Réanimation Hôpital de Brabois – CHRU – 54511 VANDOEUVRE-LES-NANCY

Monsieur le Professeur Claude MEISTELMAN

Département d'Anesthésie Réanimation Chirurgicale Hôpital de Brabois – CHRU – 54511 VANDOEUVRE-LES-NANCY

Monsieur le Professeur Eric NOLL

Service d'Anesthésie Réanimation Hôpital de Hautepierre – CHRU – 67200 STRASBOURG

Monsieur le Docteur Julien RAFT

Service d'Anesthésie Réanimation ICL – 54519 VANDOEUVRE-LES-NANCY

Monsieur le Docteur Charles Ambroise TACQUARD

Service d'Anesthésie Réanimation Chirurgicale Nouvel Hôpital Civil – CHRU –67091 STRASBOURG

Monsieur le Docteur Paul ZETLAOUI

Anesthésie Réanimation PARIS

Avec la participation de l'Association des Chefs de Service du CHU de Nancy

ORGANISATION

Pr Olivier COLLANGE – Pr Paul-Michel MERTES (Strasbourg)
Pr Gérard AUDIBERT – Pr Hervé BOUAZIZ (Nancy)

SECRETARIAT

Pr Paul Michel MERTES Service d'Anesthésie-Réanimation Chirurgicale Nouvel Hôpital Civil 1, Place de l'Hôpital – BP 426

67091 STRASBOURG

Tél.: (33) 3 69 55 04 43 - Fax: (33) 3 69 55 18 10 e-mail: sarah.perrin@chru-strasbourg.fr

LIEU

Centre d'Etudes et de Formation Le Bischenberg – 17, rue Raiffeisen 67870 Bischoffsheim Tél. (33) 3 88 49 28 28 – Fax (33) 3 88 49 28 00

Le centre se situe sur la colline du Bischenberg à environ 30 km au sud-ouest de Strasbourg. Il est accessible par l'autoroute A35 à partir de Strasbourg en direction de Saint-Dié, aboutissant sur

sortie11B en direction de Bischoffsheim).

INSCRIPTION

Envoi du bulletin d'inscription à Mme Hélène CREUS au CFAR: 74 rue Raynouard 75016 PARIS / hcreus@cfar.org

l'autoroute A352 en direction de Molsheim/Saint-Dié (prendre la

- Les médecins salariés exerçant en France n'ont plus de paiement à effectuer (sauf demande de l'employeur). Le CFAR enverra directement les conventions et factures aux établissements employeurs pour les médecins salariés. Les médecins libéraux règlent leur frais d'inscription à l'adresse et à l'ordre du CFAR avant envoi d'une facture acquittée.
- Aucune inscription ne peut être prise par téléphone.
- Une confirmation d'inscription sera envoyée dès la prise en compte de l'inscription.
- Aucun remboursement ne pourra intervenir en cas d'annulation après le 24 avril 2023.

Trois formules d'inscription sont proposées :

Formule 2: Logement 2 nuits: 11 – 12 mai 2023 Petits déjeuners (2): 12 – 13 mai 2018 Repas de midi (3): 11 – 12 – 13 mai 2023 Repas du soir (2): 11 – 12 mai 2023

Formule 3: Repas de midi (3): 11 – 12 – 13 mai 2023 Repas du soir (2): 11 – 12 mai 2023

PROGRAMME

Cours n° 5 : Système nerveux, anesthésie locorégionale et traitement de la douleur

JEUDI 11 mai 2023

08h00 - 09h00 : Accueil

09h00 – 10h00 : ALR et hémostase

(C. Tacquard – Strasbourg)

10h00 – 11h00 : Hématome intracérébral et anticoagulants

(C. Dahyot - Poitiers)

11h00 - 11h30 : Pause

11h30 – 12h30 : Monitorage du traumatisé crânien

(C. Dahyot – Poitiers)

12h30 - 14h00 : Déjeuner

14h00 – 15h00 : OLA ou OFA

(F. Aubrun – Lyon)

15h00 – 16h00 : Reste-t-il une place pour les opioïdes

faibles?

(F. Aubrun – Lyon)

16h00 – 16h30 : Pause

16h30 – 17h30 : Blocs du tronc (**J. Raft – Nancy**)

17h30 – 19h30 : Ateliers : Cas clinique d'éthique

(G. Audibert – Nancy)

20h00 : Dîner

VENDREDI 12 mai 2023

09h00 – 10h00 : Complications respiratoires

postopératoires liées aux curares

(C. Meistelman – Nancy)

10h00 – 11h00: Adjuvants en ALR

(P. Zetlaoui - Paris)

11h00 – 11h30 :Pause

11h30 – 12h30 : Actualité des blood patch

(P. Zetlaoui – Paris)

12h30 – 14h00 : Déjeuner

14h00 – 15h00 : ALR et Chirurgie du rachis

(E. Noll – Strasbourg)

15h00 – 16h00 : Sédation en soins critiques

(O. Collange – Strasbourg)

16h00 - 16h30 : Pause

16h30 – 17h30 : ALR périphérique en 2023 : quoi de

neuf?

 $(E.\ Noll-Strasbourg)$

17h30 – 19h00: TCS (Test de Concordance de Script)

19h30 : Dîner

SAMEDI 13 mai 2023

09h00 – 10h00: AVC périopératoire

(G. Audibert – Nancy)

10h00 – 11h00 : Anesthésie périmédullaire chez un patient

porteur de valve ou d'hypertension

intracrânienne (P. Guerci – Nancy)

11h00 - 11h30 : Pause

11h30 – 12h30 : Monitorage peropératoire de la douleur :

quoi de neuf?

(E. Noll – Strasbourg)

12h30: Déjeuner

* Remise des diplômes.

^{*} Autoévaluation par QCM des connaissances acquises avant et après chaque cours dispensé, puis évaluation à distance.

Carte d'inscription

(SVP compléter en lettres capitales)

Nom:
Prénom:
Adresse:
Code Postal: Ville:
Pays: Tél.:
Adresse email:
S'inscrit en FMC cours de perfectionnement du 11 au 13 mai 2023 au Bischenberg.
Choisit la formule : □ Formule 1
<u>Dans un souci d'organisation, merci de nous préciser</u> : - Si vous participez au repas du soir du :
11/05/23 : □ OUI □ NON 12/05/23 : □ OUI □ NON - Pour le repas du 12/05/23 midi : Sur place □ OU Panier repas □
11/05/23: □ OUI □ NON 12/05/23: □ OUI □ NON - Pour le repas du 12/05/23 midi: Sur place □ OU Panier repas □ Serai pris en charge par mon employeur (salarié) Avancerai mes frais d'inscription □ Par:
11/05/23: □ OUI □ NON 12/05/23: □ OUI □ NON - Pour le repas du 12/05/23 midi: Sur place □ OU Panier repas □ Serai pris en charge par mon employeur (salarié) Avancerai mes frais d'inscription □
11/05/23: □ OUI □ NON 12/05/23: □ OUI □ NON - Pour le repas du 12/05/23 midi: Sur place □ OU Panier repas □ Serai pris en charge par mon employeur (salarié) Avancerai mes frais d'inscription □ Par: □ virement bancaire (RIB au verso)
11/05/23 : ☐ OUI ☐ NON 12/05/23 : ☐ OUI ☐ NON - Pour le repas du 12/05/23 midi : Sur place ☐ OU Panier repas ☐ Serai pris en charge par mon employeur (salarié) ☐ Avancerai mes frais d'inscription ☐ Par : ☐ virement bancaire (RIB au verso) ☐ chèque bancaire libellé à l'ordre de « CFAR» Le chèque ou le récépissé de virement bancaire doit accompagner la carte d'inscription pour que celle-ci soit prise

*Personne en Situation de Handicap

Formule 1: Logement 3 nuits: 10 – 11 – 12 mai 2023 Petits déjeuners (3) 11 – 12 – 13 mai 2023 Repas de midi (3): 11 - 12 - 13 mai 2023 Repas du soir (2): 11 – 12 mai 2023

Formule 2: Logement 2 nuits: 11 – 12 mai 2023 Petits déjeuners (2): 12 – 13 mai 2023 Repas de midi (3): 11 - 12 - 13 mai 2023 Repas du soir (2): 11 – 12 mai 2023

Formule 3: Repas de midi (3): 11 – 12 – 13 mai 2023 Repas du soir (2): 11 – 12 mai 2023



■ ■ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification Qualité a été délivrée au titre de la catégorie : Actions de Formation

RIB

Nom de la banque : CIC La Rochelle

Adresse: 42 quai Duperre – 17041 LA ROCHELLE

CEDEX 1

Code Banque: 30047 Code Guichet: 14283 N° de Compte : **00045544212** Clé : 50

IBAN: FR76 3004 7142 8300 0455 4421 250

Code BIC: CMCIFRPP

MODALITES DE PRISE EN CHARGE

Je suis médecin libéral:

1/ Je m'inscris au cours, et règle mes frais d'inscription (formule 1, 2 ou 3).

2/ Cette session de cours valide une action de FMC et une action GR.

3/ Je participe au CEEA

4/ Le CFAR encaisse alors mon règlement, et m'envoie une facture acquittée que je déduis de mes frais professionnels.

Je suis PH, mais mon employeur me demande d'avancer mes frais de formation :

1/ Je m'inscris au cours et je règle les frais d'inscription auprès du CFAR (formule 1, 2 ou 3).

2/ Je participe au cours CEEA

3/ Le CFAR m'envoie une attestation de participation et une facture acquittée correspondant aux frais avancés. Je transmets ces documents à mes Affaires Médicales pour être remboursé (en fonction des règles de prise en charge de mon établissement).

Je suis PH, et mon employeur prend en charge mes frais de formation via une convention :

1/ Je m'inscris au cours sans régler les frais d'inscription. 2/ Le CFAR envoie une convention de formation à mon service formation. En cas d'accord de prise en charge, mon employeur la signe et la renvoie au CFAR.

3/ Je participe au cours CEEA

4/ Le CFAR envoie une facture et une attestation de participation à mon établissement. Mon établissement (ou l'ANFH) paie le programme au CFAR.

> **CONTACT CFAR:** Mme Hélène CREUS hcreus@cfar.org

01 45 20 72 73

INSCRIPTION